


**INFORMATIONS GÉNÉRALES**

**Date de création :** 28 décembre 2011

**Capital social :** 1 milliard FCFA

**Capitaux propres :** 1,81 milliard FCFA (-12,5%)

**Participation Financière Publique :** 100%

**PCA :** KONE Souleymane

**DG :** SANOGO Amara

**Adm MPPEEP :** GOH Betro Guigan Serge-Constant, en remplacement de ASSI Franck Arnaud

**Adm MINHAS :** DIOMANDE Drissa

**À propos de l'ONAD**

L'Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD) est chargé d'assurer l'accès aux installations d'assainissement et de drainage, de manière durable et à des coûts compétitifs, à l'ensemble de la population nationale. A cet effet, il assure la maîtrise d'ouvrage déléguée (MOD) et la maîtrise d'œuvre (MOE) des projets liés aux ouvrages et aux infrastructures d'assainissement et de drainage.

**En 2024, ce sont entre autres :**

- ❖ 88 386 opérations de dépotage dans les postes et stations de traitement des boues de vidange (+14% par rapport à 2023) ;
- ❖ 7 agréments pour l'activité de dépotage des boues de vidange.

**RÉPARTITION DU CAPITAL**

Actionnariat	(%)
ÉTAT DE CÔTE D'IVOIRE	100,00

**PERSPECTIVES 2025**

Pour l'exercice 2025, l'ONAD envisage :

- \* finaliser le déploiement de son nouvel organigramme ;
- \* achever les travaux de construction de la Station de Traitement des Boues de Vidange de Yamoussoukro (STBV) et poursuivre la mise en œuvre du projet pilote de valorisation des produits issus des fosses septiques.

Par ailleurs, l'office prévoit de proposer des textes en vue de la réforme du Fonds National de l'Assainissement et du Drainage (FNAD).

**PERFORMANCES FINANCIÈRES EN 2024**

**A**u cours de l'exercice 2024, l'ONAD a poursuivi ses activités suivant les quatre (4) principaux axes de son plan stratégique 2021-2025.

Au titre de la **planification et de la réglementation du développement de l'assainissement et du drainage**, l'Office a achevé l'étude d'aménagement du grand talwelq d'abobo et d'aménagement du canal du Camp militaire Koweït. Aussi, elle poursuit l'étude de drainage du réseau secondaire et tertiaire du Bassin versant Bonoumin-Palmeraie-Allabra (70% de taux d'achèvement en 2024).

S'agissant de l'axe de **réhabilitation et de développement des infrastructures d'assainissement collectif et de Drainage**, l'ONAD a achevé les travaux de sécurisation du barrage écrêteur de la Palmeraie Rosiers et a réalisé à 90% les travaux d'aménagement de canaux secondaires à Akouédo Attié, dans la commune de Cocody.

Pour ce qui est de l'**entretien et de l'exploitation des infrastructures d'assainissement collectif et de drainage**, la société a réalisé des travaux de curage sur plusieurs sites dans le district d'Abidjan (rue Ministre et d'Allabra, Lycée Technique...) avec un taux moyen de réalisation de 63%.

Enfin, dans le cadre de la **gestion de l'assainissement autonome**, l'ONAD a délivré sept (7) agréments contre quatorze (14) en 2023, pour l'exercice de l'activité d'enlèvement, de transport et de dépotage des boues de vidange.

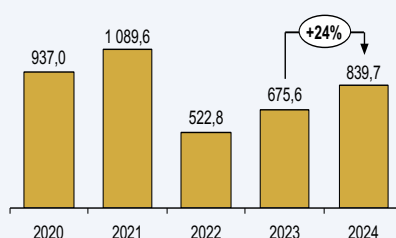
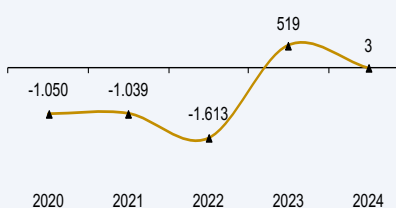
Sur le plan financier, **le chiffre d'affaires de l'ONAD a progressé de 24%, passant de 676 millions FCFA en 2023 à 840 millions FCFA en 2024**, en lien avec la hausse des recettes de dépotage (+15 %) et la performance enregistrée sur les activités de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (+40 %). Ainsi, les produits d'exploitation s'établissent à 3,75 milliards FCFA, en hausse de 7,5% par rapport à 2023, en raison de la prise en compte de la subvention d'exploitation de 2,48 milliards FCFA.

Concernant les charges d'exploitation, elles ont été exécutées à hauteur de 3,74 milliards FCFA contre 2,96 milliards FCFA en 2023, soit une hausse de 26% portée principalement par la progression des postes « Impôts et taxes » (+186 %, incluant une pénalité fiscale exceptionnelle de 50 millions FCFA) et « Charges de personnel » (+47 %, incluant une revalorisation salariale). Il en découle un **résultat d'exploitation de 3 millions FCFA, contre 519 millions en 2023**.

En définitive, l'ONAD enregistre un **résultat net déficitaire de 31 millions FCFA** contre un excédent de 378 millions FCFA en 2023, du fait principalement de la charge exceptionnelle induite par les pénalités de redressement fiscal.

**FAITS MARQUANTS**

- Mise en service de la Station de Traitement des Boues de Vidange (STBV) d'Anyama le 13 septembre 2024, portant à six (06) le nombre de STBV fonctionnelles sur le territoire ;
- Deuxième place au Prix d'Excellence 2023 pour la performance économique et financière des entreprises publiques non marchandes, distinction reçue le 2 octobre 2024 au Palais des Congrès du SOFITEL Hôtel Ivoire ;
- Redressement fiscal consécutif à un contrôle de la Direction Générale des Impôts (DGI), initialement à hauteur de 682,58 millions FCFA et ramené à 50 millions FCFA, après négociation et dégrèvement.

**Chiffre d'affaires (millions FCFA)**

**Résultat d'exploitation (millions FCFA)**

**Résultat net (millions FCFA)**
